

## PV du Conseil de la SMF du 23 mai 2015

Début du conseil à 9 h30.

*Présents ou représentés* : F. Apéry, D. Barlet, V. Berthé, J.-P. Borel, P. Foulon, L. Guillopé, G. Grancher, A. Grigis, C. Imbert, F. Klopp, C. Lacour, J. Le Rousseau, E. Matheron, J. Michel, G. Monna, L. Moser-Jauslin, P. Pansu, A. Pasquale, M. Peigné, C. Ropartz, S. Seuret, A. Szpirglas, J.-P. Tual.

*Excusés* : G. Bourgeois, L. Nyssen, V. Vitse.

### **1. Point sur l'exercice 2014 consolidé et clôture des comptes (Invité : M. Marc Leclerc)**

M. Marc Leclerc, commissaire aux comptes, présente et commente les éléments majeurs des comptes annuels 2014 de la SMF. Il reste quelques corrections mineures que le cabinet KPMG doit apporter et qui seront transmises le mardi après le conseil. Les comptes analysent séparément l'exercice 2014 de la SMF et du CIRM. La vérification ligne à ligne est satisfaisante. Le travail de la comptable de la SMF est très satisfaisant.

*SMF* :

Après trois ans de déficit, l'exercice de la SMF affiche en 2014 un résultat positif. Les facteurs déterminants sont l'augmentation du chiffre d'affaires, la baisse de la masse salariale (qui inclut la baisse de la taxe sur les salaires), le passage au numérique qui diminue les coûts de production des revues, un don exceptionnel de 25 k€, une subvention spécifique pour l'édition de la brochure « *Mathématiques, l'explosion continue* ». Les points négatifs sont la baisse du nombre d'adhérents et les stocks d'invendus qui se déprécient. M. Leclerc incite la SMF à susciter des adhésions et à baisser les tirages. Il faut aussi veiller à ce que les factures émises (surtout à l'étranger) soient réglées et à ce que les personnels de la SMF prennent leurs congés payés.

*CIRM* :

Le CIRM affiche un bilan positif important, dans lequel la résolution du litige PARFIK joue un rôle important (la somme provisionnée par le CIRM au cours des années d'instruction du litige, n'a pas été versée en totalité). Toutefois, hors produits exceptionnels, le résultat d'exploitation du CIRM dans l'exercice 2014 est d'environ 16 k€. Des coûts d'entretien et de fonctionnement ont été réduits par rapport à l'exercice précédent. Les subventions ont subi une légère baisse. Le CIRM s'engage dans le futur à investir dans la rénovation et l'équipement d'un bâtiment et d'un local technique. Cet engagement sera pris sur ses fonds propres.

Les comptes annuels de l'exercice 2014 sont validés par le CA à l'unanimité. Le conseil d'administration approuve la clôture des comptes de l'exercice 2014 à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal du CA du 21 mars 2015**

Dans la décision des tarifs 2016, il y a eu un malentendu sur la signification du

taux de conversion dollar/euro. Les prix de vente des livres en Amérique du Nord étant fixés à l'avance, ce taux donne seulement le montant que la SMF va percevoir. Le CA modifie le chiffre adopté en mars, le taux reste donc fixé à 1 euro=1,5 dollars.

Compte tenu de cette modification, le PV est approuvé à l'unanimité.

### **Informations diverses**

#### *a - Gazette*

Julie Déserti a rejoint le comité de rédaction de la *Gazette* en tant que membre nommé. Le CA valide cette nomination à l'unanimité.

#### *b - Congrès SMF*

Le congrès SMF 2016 sera organisé en partenariat avec la Fédération Denis-Poisson (FDP) et aura lieu à Tours, sans doute au Domaine de Seillac. Les dates précises du congrès (de lundi à vendredi en avril-mai 2016) seront fixées dans les jours qui viennent. Est prévu d'inviter plusieurs lauréats de la médaille Fields. Le comité scientifique de la SMF (A. Desolneux, T. Rivoal & S. Seuret) sera épaulé par un comité d'organisation local qui sera constitué dans les jours qui viennent. Pour susciter des adhésions, on prévoit des tarifs adhérents et non-adhérents.

#### *c - Prix Szolem Mandelbrojt 2015*

Le prix a été décerné à Adrian Langer, choisi sur quatre candidatures de très haut niveau; celui-ci va être reçu 1 mois à Nice.

#### *d - Colloque Grothendieck*

Un stand de la SMF sera présent au Colloque Grothendieck qui aura lieu à Montpellier du 15 au 19 juin.

#### *e - 25 ans de l'EMS*

En octobre, la SMF participera à la journée à l'IHP pour fêter les *25 ans de l'EMS* ; elle soutient financièrement cette manifestation avec la SFdS et la SMAI.

#### *f - Enquête sur l'impact socio-économique des mathématiques sur l'économie française (EISEM)*

L'enquête sur l'impact des mathématiques sur l'économie française est terminée. Les résultats seront rendus publics le mercredi 27 mai. Le rapport sera disponible sur le site de la SMF dans l'après midi du même jour. La table ronde de la journée annuelle sera consacrée à ce thème.

#### *g - Cap'Maths*

Les difficultés administratives et financières de Cap'Maths continuent. Il y a des inquiétudes réelles sur le futur et surtout sur le financement de certaines activités déjà engagées. Les relations avec l'ANRU sont difficiles et ses règles sur l'éligibilité des dépenses sont très strictes. La question d'éligibilité touche en particulier toutes les dépenses de Cap'Maths qui ont eu lieu entre le 1 janvier 2015 et aujourd'hui. C'est un dossier que la SMF suit très attentivement, car il affecte plusieurs actions importantes de la communauté mathématique.

#### *h - Personnel de la SMF*

Le CDD de 24h par semaine à la Cellule de Marseille de M.-F. Koussémon sera reconduit pour 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> juin. M.-F. Koussémon est chargée de la

diffusion et de la valorisation des ouvrages de la SMF au CIRM. Parmi ses tâches, elle présente la maison d'édition SMF aux congressistes et tient les stands. Sur Paris, le contrat de professionnalisation d'Assya Ankous sera transformé en CDD de 24h par semaine à partir du 15 septembre, pour une durée de 6 mois.

### **3. Approbation du rapport moral 2014**

M. Peigne reprend les différents points du rapport moral. La relecture motive des échanges et des discussions. Quelques corrections ou améliorations du texte sont proposées par les membres du CA. Compte-tenu des modifications effectuées, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **4. Point sur les publications**

Les volumes 1 et 2 de la Correspondance Serre-Tate viennent de paraître dans la série *Documents Mathématiques*. Les volumes de cette série continuent de bien se vendre.

Les missions importantes du secteur publications de la SMF dans l'année prochaine sont la gestion des stocks actuels et la réduction des tirages pour éviter des frais de stockages inutiles.

### **5. Point sur les questions d'enseignement**

#### *a - Plaquettes*

La plaquette «*Pourquoi faire des études de maths ?*», réalisée en 2014, a été modifiée suite à des suggestions de Femmes et Maths et d'autres partenaires. Elle peut être adaptée aux besoins locaux des départements de mathématiques. La version de plaquette adaptée aux élèves de CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) semble converger. On est en attente d'un retour de la part de la SMAI (Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles).

#### *b - Réflexions sur les programmes*

La contribution de la SMF (rédigée par la commission enseignement et mises en forme par A. Szpirglas et M. Peigné) a été affichée sur le site de la SMF (Voir <http://smf.emath.fr/files/smfversion150515.pdf>). La consultation sur les programmes des cycles 2, 3 et 4 se terminera au 12 juin. La contribution de la SMF peut encore être modifiée et A. Szpirglas invite les membres du CA à lui envoyer les remarques éventuelles. Le CFEM (Commission française pour l'enseignement des mathématiques) a rendez-vous avec le CSP (Conseil supérieur des programmes) le 29 mai et cherche à faire une synthèse pour porter une proposition globale des mathématiques (voir <http://www.cfem.asso.fr/actualites/nouveau-programmes-math-2015> ; ce site affiche les différentes contributions reçues). A. Szpirglas explique que le choix du CSP est une présentation curriculaire, avec des attendus de fin de cycle (parfois trop flous). L'essentiel du contenu des programmes, au sens traditionnel, va se trouver dans les documents d'accompagnement confiés à la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire). Plusieurs discussions sur le socle et les programmes s'enchaînent.

#### *c - Projet de MEEF en alternance*

Le ministère a invité certaines académies déficitaires d'enseignants à soumettre un projet de Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) en alternance. L'ESPE de Créteil a répondu favorablement en

soumettant un projet qui toutefois ne contient aucune partie disciplinaire et en demandant donc un concours de CAPES spécifique pour les titulaires de ce master. La SMF prend position contre la mise en place d'un concours spécifique et souligne la nécessité que la partie disciplinaire d'un MEEF en alternance doit rester celle des formations MEEF usuelles, conformément avec ce qui se fait dans les masters scientifiques en alternance. Le CA de la SMF valide cette position.

#### *d - Informatique*

A. Szpirglas et F. Sedès (SIF) ont mis en place un petit groupe de travail sur l'informatique au lycée, plus précisément pour une proposition de programmes pour les différentes catégories d'élèves. La première réunion aura lieu le 22 juin. Le mardi 26 mai aura aussi lieu une réunion du groupe de travail maths-info de la CFEM.

#### *e - Contrats doctoraux*

Une discussion sur le projet d'arrêté concernant le contrat doctoral aura lieu lors du CA de juin. M. Peigné invite les membres du CA à réfléchir sur la question pour une prise de position de la SMF.

### **6. Point sur les actions grand public. Journée annuelle**

#### *a - Journée annuelle de la SMF*

La journée annuelle 2015, intitulée «Des mathématiques au monde socio-économique», aura lieu le vendredi 26 juin à l'IHP. Le programme est disponible sur le site de la SMF : <http://smf.emath.fr/content/journ%C3%A9e-annuelle-2015-paris>

Cette année, les deux conférences mettent l'accent sur un aspect témoignage plutôt que sur l'aspect culture scientifique.

#### *b - Actions Grand Public*

La 3<sup>ème</sup> Journée Sciences et Media, organisée par la SFP (Société Française de Physique) ensemble avec la SCF (Société Chimique de France), la SMAI et la SMF, aura lieu en janvier 2016. La deuxième réunion d'organisation aura lieu la semaine suivant le CA. La SMF sera représentée par A. Bonami et C. Imbert.

«Un texte, un mathématicien» : la conférence BnF de G. Besson sera répétée à Clermont-Ferrand à l'occasion d'une journée de présentation du laboratoire de mathématiques aux entreprises.

### **7. Questions diverses**

#### *CA de la SMF :*

Daniel Barlet, vice-président de la SMF chargé du secteur publications, et Pierre Pansu, vice-président de la SMF chargé de l'aspect «grand public», quittent le CA de la SMF. La SMF les remercie vivement de leur travail et de leur dévouement au cours des trois années de leur mandat.

Fin de la séance à 12 h 20.

### **Récapitulatif des décisions**

a) Les comptes annuels de l'exercice 2014 SMF/CIRM sont approuvés par le CA

- à l'unanimité. Le conseil d'administration approuve la clôture des comptes de l'exercice 2014 à l'unanimité.
- b) Le CA revient sur le taux de conversion euro/dollars adopté en mars; le calcul des prix en dollars se fera comme par le passé sur la base 1 euro=1,5 dollars.
  - c) Le CA approuve à l'unanimité la nomination de Julie Déserti au Comité de rédaction de la *Gazette*.
  - d) Le rapport moral et le rapport financier 2014 de la SMF sont approuvés par le CA à l'unanimité, après quelques modifications mineures.
  - e) Le CA de la SMF prend position contre la mise en place d'un concours CAPES spécifique lié à des formations de master MEEF en alternance et affirme que la partie disciplinaire d'un MEEF en alternance doit rester celle des formations MEEF usuelles. Une discussion sur le projet d'arrêté sur les contrats doctoraux aura lieu lors du CA de juin.